



Après 5 mues, la chenille processionnaire peut mesurer jusqu'à 40 mm de long et est de couleur brune noirâtre avec des taches rougeâtres sur le dessus et les flancs. Sa face ventrale est jaune. Le corps est fortement velu et couvert de soies urticantes et allergisantes.

Nommées d'après leur mode de déplacement en file indienne, celles-ci se nourrissent des aiguilles de diverses espèces de pins, provoquant un affaiblissement important de ces arbres et pouvant déclencher des allergies chez certaines personnes exposées aux soies des chenilles.

SA BIOLOGIE

Au printemps (mars-avril), la colonie de chenilles du cocon quittent son nid, toujours en procession, pour s'enfourir dans le sol. Chacune des chenilles va tisser un cocon avant de se transformer en chrysalide.



Les papillons, qui éclosent entre juin et septembre selon le climat, pondent leurs œufs sur les rameaux ou les aiguilles de pin, de chêne mais aussi sur les sapins et cèdres en second choix. L'éclosion a lieu cinq à six semaines après la ponte.

QUELS DANGERS EN CAS DE CONTACT ?

En comparaison à d'autres déprédateurs, la chenille n'est que peu dangereuse pour l'arbre qui ne va généralement que diminuer ses cernes de croissance, en revanche elle peut être source de plus graves pathologies pour l'Homme et les animaux.

En effet ces chenilles possèdent sur la face dorsale un « appareil urticant » composé de « micro poils » qui sont projetés en l'air lorsque la chenille se sent menacée.

Leur caractère urticant est dû au fait que le poil en se cassant libère une toxine qui peut provoquer d'importantes réactions allergiques (mains, cou, visage) mais aussi des troubles oculaires ou respiratoires. Les atteintes à l'œil peuvent avoir de lourdes conséquences si les poils ne sont pas rapidement enlevés. Il est également dangereux de manipuler un nid même vide : les poils restent urticants encore 1 à 2 années.



COMMENT LUTTER CONTRE CETTE INVASION ?

Il existe différentes façons de lutter contre l'invasion de la chenille processionnaire. Les plus couramment utilisées sont :

Lutte mécanique dite « échenillage »

Pour les surfaces réduites, elle consiste à enlever et à détruire à la main ou à l'aide d'outils les pontes et les nids. Les nids sont généralement incinérés, en évitant tout contact direct avec les poils urticants des chenilles.

Piégeage des chenilles

Un piège appelé « éco-piège », constitué d'une gouttière reliée à un sac, peut être installé pour intercepter les chenilles lorsqu'elles descendent de l'arbre. La suppression par incinération des insectes capturés doit s'effectuer un mois après leur descente.

Piège à phéromones

Un piège à base de phéromones sexuelles de synthèse, suspendu dans les pins, attire dès le début du vol les papillons mâles (généralement de mi-mai en climat océanique à mi-juillet en climat bord-méditerranée) et jusqu'à la fin du vol (fin octobre pour plus de sécurité).

Pose de nichoirs

La mésange est le plus important prédateur naturel de la chenille. Insensible aux poils urticants, elle peut consommer plusieurs centaines de chenilles par jour. La pose de nichoir permet de sédentariser les mésanges proches des arbres atteints. L'association de cette méthode à celle de l'éco-piège s'avère être optimale.

Traitement chimique par pulvérisation aérienne d'insecticides

Ce traitement affecte d'autres espèces, voire des espèces prédatrices naturelles de la processionnaire du pin comme la mésange puisque ce traitement n'est pas sélectif.

Lutte biologique

Cette méthode, la plus utilisée, consiste à pulvériser des biotoxines sur les aiguilles des pins, efficace contre les chenilles de lépidoptères. L'ingestion de ces toxines provoque la mort des larves par intoxication. L'utilisation en fin d'automne permet ainsi une bonne protection contre ce ravageur des forêts.

La SERPE, grâce à ses compétences dans ce domaine, peut vous aider à éliminer les nids de chenille !

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions ou demandes de renseignements.

Tél : 04 90 33 98 85 | Site internet : <https://www.serpe.fr/>

